BCLP. Client Intelligent

News

BCLP ACCOMPAGNE LE POOL BANCAIRE DANS LE CADRE DU FINANCEMENT DU PROGRAMME KAIZEN D'ARKOLIA

Nov 27, 2026

BCLP a conseillé le pool bancaire dans le cadre du financement « Green loan » de 150 millions d'euros du programme Kaizen d'Arkolia, portant sur 180 MW de projets solaires.

Le programme KAIZEN porte sur des projets financés répartis entre 35 MW de centrales au sol et 145 MW de toitures photovoltaiques. L'ensemble de ces projets, actuellement en développement ou en construction, sont 100 % tarifés, avec des mises en service industrielle (MSI) prévues sur l'année 2027. Le portefeuille inclut également des infrastructures de recharge pour véhicules électriques (IRVE) et des installations de stockage par batteries (BESS).

La dette senior de 150 M€, arrangée par la Caisse d'Epargne CEPAC et Crédit Agricole Transitions & Energies, a été levée auprès d'un pool de prêteurs incluant la Caisse d'Epargne CEPAC, le groupe Crédit Agricole (Crédit Agricole Leasing & Factoring et les banques partenaires du Groupe), Banque Populaire Val de France, Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique, Banque Populaire du Sud et Arkéa.

La couverture de l'opération a quant à elle été assurée par Natixis, LCL, Arkéa, Crédit Agricole Languedoc Roussillon et Crédit Agricole Charente Périgord.

L'équipe de BCLP était composée de **David Blondel**, associé et **Charles Sechao**, counsel, sur les aspects financement de projet et **Jean Pierre Delvigne**, associé, et **Thomas Philippe**, collaborateur sur les aspects droit de l'énergie et contractuels afférents aux projets.

Compétences

- Corporate
- ESG & Energy Transition

© 2026 Bryan Cave Leighton Paisner LLP.

Découvrir l'équipe



David Blondel

Global Sector Group Leader – Energy Transition, Paris

david.blondel@bclplaw.com
+33 (0) 1 44 17 77 05



Charles Sechao

Counsel, Paris

charles.sechao@bclplaw.com
+33 (0) 1 44 17 77 07



Jean-Pierre Delvigne

Partner, Paris

jeanpierre.delvigne@bclplaw.com
+33 (0) 1 44 17 77 58

© 2026 Bryan Cave Leighton Paisner LLP.



Thomas Philippe

Associate, Paris

thomas.philippe@bclplaw.com
+33 (0) 1 44 17 77 48

This material is not comprehensive, is for informational purposes only, and is not legal advice. Your use or receipt of this material does not create an attorney-client relationship between us. If you require legal advice, you should consult an attorney regarding your particular circumstances. The choice of a lawyer is an important decision and should not be based solely upon advertisements. This material may be “Attorney Advertising” under the ethics and professional rules of certain jurisdictions. For advertising purposes, St. Louis, Missouri, is designated BCLP’s principal office and Kathrine Dixon (kathrine.dixon@bclplaw.com) as the responsible attorney.